

JOURNAL LE RASSEMBLEUR

VOLUME 11

FÉVRIER 2023

NUMÉRO 6

Éducation: mais pourquoi voudrait-on travailler pour l'État?



PARTAGEZ SUR FACEBOOK



PARTAGEZ SUR TWITTER



AUTRES

MOBILISATION 2023 C'est parti!

MOT DU PRÉSIDENT PAR INTERIM

STÉPHANE ROSTIN-MAGNIN

Dans les derniers mois, j'ai eu la chance de voir deux de mes articles publiés dans les journaux.

Vous avez peut-être lu dans La Presse mon article [Et si nous partions tous ?](#) Ainsi que [Pourquoi travailler pour l'État ?](#) qui se voulait un peu sa suite, dans le Journal de Montréal/Québec. J'ai également eu le privilège d'être en [entrevue sur les ondes de LCN](#). Je suis très content d'avoir obtenu cette visibilité pour vous, pour nous, pour le personnel de soutien.



Nous avons commencé dernièrement ce que nous appelons l'enracinement des demandes. Nous vous invitons à porter un collant sur vos vêtements le mardi et nous publierons des capsules vidéo chaque semaine pour vous faire un petit rappel. Vous semblez apprécier le côté plus léger de nos publications et nous allons continuer à faire un travail sérieux, sans nous prendre au sérieux.

Notre travail en exécutif syndical a vraiment deux volets. Celui des relations de travail qui consiste à vous accompagner dans vos difficultés avec le centre de service, lever des griefs, répondre à vos questions. Il y a également toute la partie mobilisation qui est pilotée par Julie Émond. En tant que membres du [secteur scolaire de la FEESP-CSN](#), nous assistons à toutes les rencontres, nous avons porté vos demandes dans un premier temps.

Désormais nous poussons les demandes de l'ensemble du secteur ainsi que celles du [Front Commun](#). Nous avons commencé l'enracinement des demandes. C'est un terme du jargon qui consiste à diffuser l'information afin que vous compreniez pourquoi vous allez vous mobiliser. Quant à ceux qui prétendent que la mobilisation ne sert à rien, sachez que vous faites fausse route. Notre comité de négociation nous a mentionné à plusieurs reprises que les représentants du gouvernement étaient dérangés par toutes nos actions y compris le port du collant et du chandail. Notre cher ministère est très soucieux de son image et tout ce qui sort du rang le dérange. Ça va nous faire plaisir d'appuyer sur le bobo...

J'en profite pour vous rappeler que nous ne négocions pas avec les gestionnaires du centre de service scolaire. Ce sont des employés comme nous qui reçoivent des consignes et des mandats. Même si nous avons plusieurs désaccords, ils ne sont pas nos adversaires, plutôt des interlocuteurs. Cela dit, vous pouvez compter sur nous pour dire les vérités qui dérangent, pour faire valoir vos droits, pour revendiquer.

Même si nous demeurons respectueux, cela reste un rapport de force. Nous avons besoin de vous pour vous mobiliser, venir aux assemblées, aimer et partager nos publications sur les réseaux. Sachez que notre employeur est au courant de tout et que ce serait bien de lui envoyer le message que le vent est en train de tourner. Commencez donc par l'assemblée générale du 28 février prochain. Si vous n'êtes jamais venu-e, c'est le moment. Si vous êtes un-e habitué-e amenez donc quelqu'un qui n'est jamais venu.

Personnel de soutien scolaire Et si nous partions tous ?



J'en profite pour vous rappeler que c'est lors de cette assemblée que je me présenterai pour devenir officiellement votre président. J'espère vous y voir. Quoi qu'il en soit, sachez que nous sommes très fiers de vous représenter. Bonne continuation. La relâche approche...

Chaque mardi : on porte l'autocollant

COMITÉ EXECUTIF

Dans le cadre de la négociation 2023, nous vous invitons à porter un autocollant sur vos vêtements chaque mardi pendant sept semaines à compter de la semaine du 29 janvier 2023. Afin d'avoir le plus grand impact possible, nous vous demandons de respecter les moments prévus pour le port de l'autocollant afin que nous le portions toutes et tous en même temps, partout au Québec. Surveillez nos capsules vidéo pour expliquer la cible de la semaine et les propositions qui y sont reliées.



Stage!

Un gain syndical important.

STEPHANE ROSTIN-MAGNIN

Souvent quand on parle de ce à quoi servent vos cotisations syndicales, on fait référence aux actions du syndicat local. On oublie parfois que le principal avantage de faire partie d'un syndicat c'est de bénéficier de la convention collective. Comme vous le savez, nous sommes en début de négociation pour la prochaine, mais l'actuelle comporte un gain important remporté par nos représentants. Il s'agit de l'annexe 24. Je ne vous la décrirai pas en détails, vous pourrez aller la lire si cela vous intéresse.

En gros, il s'agit d'une compensation monétaire pour le personnel de soutien qui accompagne un ou une stagiaire.

Le centre de service est à finaliser la politique d'administration de cette annexe.

Nous vous transmettrons les détails très prochainement. Sachez toutefois qu'il s'agit d'un montant en argent, versé sur votre paye.

On ne parle pas de montants énormes, mais c'est enfin une marque de reconnaissance.

Le montant sera proportionnel au type de stage de la personne que vous recevrez et surtout au nombre d'heures que la ou le stagiaire effectuera à vos côtés.

Si vous avez accompagné une ou un stagiaire à l'automne ou si c'est votre cas présentement. N'oubliez pas de vous manifester à votre direction. Il y aura quelques procédures à effectuer pour toucher le montant.

Lorsque la politique sera finalisée, nous vous en transmettrons tous les détails par courriel.

Un brin d'humour



Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :



[Notre page Facebook](#)



[Notre chaîne YouTube](#)



[Notre compte TikTok](#)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Dates à retenir

Votre Comité Exécutif

- Assemblée générale

Le 28 février 2023 à 18h45 à l'auditorium du Collège des Compagnons se tiendra une assemblée générale lors de laquelle il y aura entre autres un vote pour plusieurs postes à l'exécutif dont la présidence. Si vous souhaitez vous présenter, vous devez le faire entre le 7 et le 14 février 2023 en utilisant le que vous recevrez par courriel sous peu.

Déplacez-vous en grand nombre et amenez avec vous un-e membre qui n'est jamais venu-e !

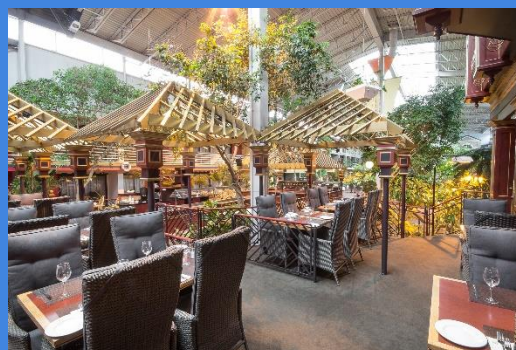
- Souper au féminin

Les inscriptions sont ouvertes pour le souper au féminin qui aura lieu le jeudi 2 mars 2023 à 18h15 au restaurant Les Palmes.

C'est réservé aux femmes et l'inscription est obligatoire.

Mesdames, ne tardez pas à vous inscrire, les places sont limitées.

[Cliquez ici](#)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adresses courriel

Assurez-vous que les adresses courriel suivantes ne se retrouvent pas dans vos courriers indésirables. C'est avec elles que nous communiquons avec vous :

syndicat@spssdd.com

no-reply@saisentinelles.ca

Cette dernière est la plateforme sur laquelle nous envoyons nos courriels groupés.

Sachez également que nous vous écrivons sur vos adresses personnelles et non pas celles du CSSDD. Si votre adresse a changé depuis votre arrivée parmi nous, svp prenez le temps de nous communiquer une adresse courriel valide que vous consultez régulièrement.

